



Demande de signalisation

Mandant

Nom

Prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Destinataire des factures

Données sur la signalisation

Motif

Lieu de la signalisation

Nombre de places de stationnement

Date du

h

Date au

h

Lieu/date

Projet /
Remarques

La demande de signalisation, y compris le plan de situation, doit être soumise 5 jours ouvrables avant la date souhaitée. Si celle-ci doit être rendue publique (p. ex. fermeture de la route), 15 jours ouvrables sont nécessaires.

Émoluments selon le Règlement des émoluments de la Ville de Nidau.

Veuillez envoyer le formulaire, y compris le plan de situation (par courriel ou voie postale) à l'adresse ci-dessous.